

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 21 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-un mars à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Marianne, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ.

Présents : Bruno MOULIÉ, Thierry VALLERY, Thierry BRIAND, Christine BILLARD, Patrice GARNIER, Cédric HERRERA, Vincent MORISSEAU, Gwenaëlle FASSEU, Kristiane COTTIN, Marina BONHOMME.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

Absents excusés :

- Adeline RUFFIGNAC, donné pouvoir à Gwenaëlle FASSEU.
- Christian BONNICHON, a donné pouvoir à Thierry BRIAND.
- Nathalie TOUZET, a donné pouvoir à Bruno MOULIÉ.
- Gwenaëlle MORISSEAU, a donné pouvoir à Marina BONHOMME.

Absent :

- Benoît MARIÉ.

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Patrice GARNIER

Le maire propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à Monsieur Guy LENOIR ancien secrétaire de mairie d'Aufferville, décédé dernièrement.

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2024

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2024.

2/ COMPTES ADMINISTRATIF ET GESTION 2024

Le maire remet le compte administratif à l'assemblée et donne lecture des résultats de l'année 2024, fait un comparatif par rapport à l'année 2023 et rappelle les grands financements 2024.

Patrice Garnier précise qu'il est nécessaire de prévoir, pour l'année 2025, la vérification électrique des bâtiments communaux.

Une consultation sera lancée auprès de prestataires spécialisés dans la vérification électrique.

En application de l'article L 2121- 14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance pour débattre, voter le compte administratif.

Thierry Vallery est élu et donne acte de la présentation fait du compte administratif 2024 qui est résumé par le tableau et arrête les résultats.

Réalisation	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat Reporté	Résultat de Clôture
Section de Fonctionnement	681 173.57€	608 491.27€	+72 682.30€€	+395 713.71€	468 396.01€
Section d'Investissement	216 435.43€	72 027.72€	+ 144 407.71€	- 181 689.84€	- 37 282.13€

Le maire ayant quitté la salle, Thierry Vallery, demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les résultats du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve le compte administratif de l'exercice 2024.

Compte de Gestion :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2024 établi par Madame le receveur municipal, avec lequel le compte administratif se trouve en concordance.

3/ AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Résultat de l'exercice : 72 682.30 €
Résultats antérieurs reportés : 395 713.71 €
Résultat à affecter : 468 396.01 €
Solde d'exécution d'investissement : -37 282.13 €
Solde des restes à réaliser d'investissement : - 66 884.60€
Besoin de financement : -104 166.73
AFFECTATION : 468 396.01€
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement : 104 166.73 €
2) Report en fonctionnement R 002 : 364 229 .28 €
DÉFICIT REPORTÉ D 00 : 0.00€

4/ SUBVENTION MUNICIPALES 2025 :

Le maire donne lecture du tableau des subventions accordées par la municipalité pour l'année 2024.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution des subventions municipales pour l'année 2025 suivantes :

BENEFICIAIRES	2025
AMIS DE L'ECOLE	800
COMITE DES FETES	1300
RECRE-ACTION	0
LES RESTAURANTS DU CŒUR	500
MISSION LOCALE DE SEINE ET MARNE	300
INSTITUT CURIE RECHERCHE CONTRE LE CANCER	200
PREVENTION ROUTIERE	50
CROIX ROUGE CHÂTEAU-LONDON	50
CLUB DE FOOT BAGNEAUX /NEMOURS ST PIERRE	0
ES GYMNASTIQUE CHÂTEAU LONDON	70
USNSP ATHLETISME	70
LES AMIS DE L'ATELIER BOUGLIGNY	70
ROLLER	0
RUGBY CLUB PAYS NEMOURS	0
USNSP SPORTS ADAPTES	70
TISSU AERIEN	0
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	300
JSP NEMOURS	0
AMICALE SCOLAIRE AUFFERVILLE - SEJOUR BUTHIERS	0
CLUB ULTIMATE	70
CLUB MOTO CYCLE NEMOURIEN	70
CLUB DE BASKET SOUPES SUR LOING	70
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSES	50
SOUS TOTAL	4040
C.C.A.S. Aufferville	2559
TOTAL	6599

Le conseil municipal :

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 33.18%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.98%
- Taxe d'habitation : 17.54%

Charge le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

6/ ACHAT DE TERRAIN :

Le maire rappelle le projet du SDESM visant à rénover le transformateur situé Route Ronde et à installer un nouveau transformateur, avec l'enfouissement de la ligne haute tension, à l'angle de la rue des Canes – Route Ronde, jusqu'à la sortie de la Route Ronde, en direction du hameau de Morville.

Ces travaux sont entièrement pris en charge par le SDESM. Cependant, l'achat du terrain reste à la charge de la commune. Il est nécessaire d'acquérir 30 m².

Il est donc demandé à l'assemblée d'autoriser le maire à engager cette démarche administrative sollicitée par le SDESM, en consultant un géomètre et un notaire en vue de l'acquisition des 30 m² de terrain nécessaire à l'installation du nouveau transformateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, autorise le maire à lancer la consultation d'un géomètre et d'un notaire pour l'achat de 30 m², ainsi qu'à signer toutes les démarches administratives nécessaires.

Le maire précise la poursuite des investissements pour l'année 2025

- Rénovation de l'église.
- Réhabilitation du presbytère.
- Mise en conformité du DECI dans les hameaux de Jarville et Busseau.
- Curage de la mare de Morville.
- Réparation des portes en bois du garage situé au 34, rue Grande.
- Mise en conformité de la chaufferie.
- Réfection de l'enrobé de la Route Ronde.
- Travaux de voirie et entretien des chemins communaux, avec la participation financière de l'Association Foncière d'Aufferville.
- Réfection de l'enrobé de la rue des Canes.

L'ordre du jour est épuisé à 00H10



Bruno MOUJÉ,

Patrice GARNIER

Secrétaire de séance.